

# Le Pédibus®

des pas vers l'école...  
un bond pour la planète !



Illustration réalisée avec les dessins  
des lauréats du concours :  
" Marchons vers l'école ! "



## Édito

Le développement durable et solidaire est au cœur des préoccupations des élus de l'agglomération briochine. C'est une volonté politique clairement affirmée.

**Une priorité qui doit se traduire au quotidien** dans les propositions et les actions initiées par l'agglomération et ses élus.

Il est un domaine particulièrement sensible à cette approche : celui de nos déplacements au quotidien. Aujourd'hui, dans l'agglomération, 70 % de ces trajets se font en automobile. Réduire la place occupée par la voiture est donc un enjeu très fort. **La Cabri s'est emparée de cette question** et a adopté en septembre 2006 son **Plan de déplacements urbains** (PDU).

Il s'agit bien sûr de favoriser l'utilisation des transports en commun mais également d'autres moyens alternatifs comme le deux roues ou encore la marche à pied.

Ainsi, le constat est là : nous nous interrogeons bien peu sur l'utilisation de nos voitures lors de nos petits déplacements quotidiens. Force de l'habitude, réflexe, facilité, ... il y a toujours de bons – ou moins bons - motifs pour, par exemple, amener son enfant en voiture à l'école.

C'est une attitude qu'il nous faut changer, élus comme citoyens, et la Cabri s'engage en ce sens dans la démarche du Pédibus®.

Le Pédibus®, ou autobus pédestre, constitue **une des solutions pour réduire le trafic automobile** et présente de nombreux autres atouts : **sécurité pour les élèves sur le chemin de l'école, développement de la pratique du sport, apprentissage de l'espace public, convivialité, ...**

Le Pédibus® a déjà conquis quelques adeptes sur l'agglomération à Saint-Briec, Plérin, Pordic, ... et de nouvelles initiatives émergent et ont besoin d'être encouragées. La Cabri a mis en place un groupe de travail pour favoriser les échanges de savoir-faire et développer la création de nouvelles lignes sur l'agglomération.

Il n'y a plus qu'à vous laisser convaincre et vous souhaiter de vous aventurer avec succès dans cette entreprise citoyenne et durable que représente le Pédibus® pour notre environnement.

Dessin  
**Colombe JODEAU**



**Michel LESAGE**

Président de la Communauté d'agglomération de Saint-Briec

# La Cabri & le Pédibus®

## Un constat : trop de déplacements courts !

**1 kilomètre :** c'est le trajet moyen que les parents effectuent en voiture pour déposer leurs enfants à l'école. Il s'agit donc de trajets courts qui, effectués en automobile, ont un impact environnemental réel et génèrent nuisances et dangers aux abords des écoles.



**Le 1<sup>er</sup> kilomètre pollue en effet beaucoup plus que les autres.**

D'autres modes de déplacements, comme la marche à pied ou le vélo se révèlent beaucoup plus adaptés à ce type de parcours.

⚠ **Même si le projet démarre avec peu de parents et d'enfants, l'important est de faire fonctionner la première ligne. D'autres pourront s'en inspirer, d'autres communes aussi !** ⚠

**Renaud Michel**  
Ademe Bretagne

## Un objectif : réduire la dépendance automobile ☹

La Cabri très sensibilisée à cette problématique, a décidé dans le cadre de son Plan de déplacements urbains approuvé en 2006 de mettre en place différentes démarches visant à réduire la dépendance à l'automobile.

C'est pourquoi la Cabri accompagne la mise en place de lignes Pédibus® afin de développer les alternatives à l'usage de la voiture individuelle qui représente plus de 70 % des déplacements dans l'agglomération.



Dessin  
**Élise LAUBIE**



# Qu'est-ce qu'un Pédibus® ?

**Un Pédibus®, ou autobus pédestre, est un groupe d'écoliers conduit à pied par des adultes effectuant le trajet domicile / école.**

La distance maximale raisonnable pour un Pédibus® se situe **aux alentours d'un kilomètre**, mais il vaut mieux raisonner en temps de parcours et se fixer au maximum 15 à 20 minutes de marche.

Un Pédibus® emprunte **des itinéraires précis**, conçus pour être rapides et directs, mais en privilégiant toujours la sécurité des parcours.

Le long de la ligne d'un Pédibus®, des points de regroupements et des horaires de passage sont définis.

**Ce sont les parents qui à tour de rôle sont accompagnateurs**, sur le principe du volontariat et du bénévolat dans un esprit d'échange et de solidarité.



4 à 6 mois sont nécessaires pour organiser le projet et l'expérimenter. La période la plus favorable pour les expérimentations est le printemps, mais les mois de septembre et octobre peuvent également être propices (avant l'automne).

Renaud Michel  
Ademe Bretagne

## Chaque famille inscrite reçoit donc :

- ! L'horaire de passage du Pédibus® à chaque arrêt,
- ! La liste des enfants inscrits et leurs coordonnées,
- ! La liste des accompagnateurs et le planning de la semaine (ou du mois).

La participation des acteurs est différente selon chaque école : parfois ce sont les parents qui portent le projet, dans d'autres cas, ce sont les enseignants ou la municipalité. L'important est d'avoir **des personnes motivées pour s'engager dans le projet**, quel que soit leur statut.



Dessin

**Auriane HAMONIC**



# Les avantages du Pédibus®

- **Une solution alternative à l'usage de l'automobile pour les trajets courts :** en deçà d'un kilomètre, la marche à pied et l'accompagnement à l'école de manière sécurisée est une alternative pertinente aux transports automobiles.
- **Moins de nuisances pour l'environnement :** la marche à pied constitue un mode de déplacement non polluant. En l'adoptant, les jeunes générations changent ainsi les habitudes de notre société.



- **Moins de dangers aux abords des écoles :**

la sécurité sur le chemin de l'école, ainsi qu'aux abords des écoles est une préoccupation croissante chez les parents d'élèves.

La voiture est le principal danger pour l'enfant : ce sont en partie les parents d'élèves qui provoquent une augmentation de l'insécurité sur le trajet de l'école en accompagnant leurs enfants en voiture.



- **Une démarche conviviale et éducative :**

le Pédibus® mobilise l'engagement et le civisme des parents d'élèves ; chez l'enfant, il favorise nettement la prise de conscience des dangers de la route et l'apprentissage des règles de circulation. L'enfant apprend aussi à être indépendant et autonome.

- **Les bienfaits de l'exercice physique :** aller à l'école à pied, c'est pratiquer une activité physique régulière qui amoindrit le risque d'obésité et améliore l'attention des enfants en classe.

- **Plus de convivialité :** le Pédibus®, c'est aussi des parents qui se rendent mutuellement service et gagnent du temps, des liens renforcés entre les enfants et une animation dans la vie de quartier.



**Pour les nouvelles personnes dans le quartier, la pratique du Pédibus® peut constituer un bon moyen de s'intégrer, autour d'un noyau de personnes qui se connaissent et ont déjà des pratiques d'entraide.**

**Pour les nouvelles personnes dans le quartier, la pratique du Pédibus® peut constituer un bon moyen de s'intégrer, autour d'un noyau de personnes qui se connaissent et ont déjà des pratiques d'entraide.**



**Michel Rault**

Directeur  
de l'école Berthelot

Dessin

**Channida SARAM**



# La mise en place d'un Pédibus®

## Qui peut être à l'initiative d'un Pédibus® ?

Parents, associations de parents d'élèves, école, équipe pédagogique, conseil d'école, inspection académique, ou partenaires de l'école, tels que services scolaires municipaux, comités de quartier, associations de quartier.



Etape 1

### Groupe de pilotage

**Après un premier travail de sensibilisation** lors d'une réunion d'information (à l'occasion d'un conseil d'école, d'une assemblée générale de parents d'élèves ou d'événements particuliers,...) **un groupe de pilotage** pourra se constituer. Il rassemblera le plus grand nombre de partenaires du milieu scolaire : parents, directeurs d'école, enseignants et agents de la commune (services scolaire et technique ).



**A noter :** c'est aux parents d'élèves qu'il revient de réfléchir aux itinéraires des lignes et d'organiser les points d'arrêts.



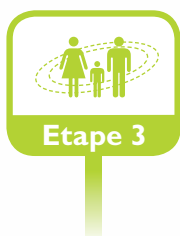
Etape 2

### Questionnaire

Pour connaître les habitudes de déplacements des familles et les lieux d'habitation, **il suffit de réaliser une enquête avec un questionnaire à l'attention des parents.**



Vous pouvez vous inspirer du modèle que nous mettons en ligne (sur le [www.cabri22.com](http://www.cabri22.com), rubrique VIVRE, sous rubrique Transports). Véritable outil de sensibilisation, il permet d'évaluer la réussite du projet.



Etape 3

### Circuits

A partir de l'analyse des données recueillies, il s'agit ensuite de cartographier **les circuits dans un rayon de 800 m à 1 km autour de l'école.** La Cabri peut fournir sur demande des fonds de carte.

Après avoir réalisé une enquête auprès des parents d'élèves, il est important d'en restituer les résultats, au moyen d'une réunion d'information à l'école. Elle permettra également de répondre aux questions que peuvent notamment se poser les parents en matière de responsabilités.



Etape 4

### Mise en œuvre

Avant la mise en œuvre du ou des circuit(s), il reste à :

- expérimenter les circuits à partir des inscriptions et des résidences familiales afin de vérifier la sécurité et le temps des parcours ;
- déterminer les points d'arrêts ;
- organiser le planning des accompagnateurs.

### Quelques conseils

- Engager une réflexion d'ensemble sur les modes de déplacements domicile/ école.
- Ne pas séparer les fratries et donc intégrer l'école primaire et l'école maternelle à une même ligne de Pédibus®.
- Adapter le plus possible le projet à votre école et à votre quartier.
- La désignation de parents référents permet de faire le lien entre les nouveaux et les anciens et ainsi de pérenniser l'action.
- Mobiliser les parents le plus largement possible.

# Pédibus® en toute assurance !

!! Il faut motiver les gens ! Certains veulent bien utiliser le service mais ne peuvent pas s'investir, d'autres imaginent que c'est un système contraignant et qu'il faut être disponible du lundi au vendredi. En fait, ce n'est pas le cas puisque les parents se relaient ! Souvent, il suffit simplement d'expliquer le fonctionnement pour que les gens adhèrent rapidement. !!

**Pierre Guerrier**  
Parent d'élève  
accompagnateur



## Le Pédibus® est une entraide entre parents :

les responsabilités ne sont pas différentes de celles que les parents assument pour conduire les camarades de l'enfant à un goûter ou à une activité sportive. Les parents restent donc seuls responsables du comportement de leurs enfants **par le biais de l'assurance scolaire ou de l'assurance responsabilité civile familiale.**

**Pour les accompagnateurs**, leurs responsabilités pénale et civile ne pourront être engagées qu'en cas de faute grave commise au cours du trajet et ayant entraîné un dommage : l'accompagnateur vérifiera auprès de son assurance s'il est bien couvert en cas de dommages causés à un tiers.



## Pour pérenniser les lignes Pédibus®, la constitution en association est conseillée.

Une association déjà constituée peut porter le projet (ex : association des parents d'élèves). L'ensemble des parents accompagnateurs et des enfants doivent en être membres.

Cette association souscrira collectivement un contrat d'assurance globale pour l'ensemble des membres. La responsabilité morale de l'association sera donc engagée en lieu et place de celle des personnes physiques (parents ou accompagnateurs).

Dessin  
**Marvin SORGNARD**



# La Cabri vous accompagne



## Des conseils méthodologiques

Besoin d'une aide pour le diagnostic des conditions de circulation et de stationnement autour de votre école ?  
Besoin d'un conseil particulier ?



### Contact :

Benjamin Pascou  
Chargé de mission PDU  
service transports & déplacements.  
**Tél. : 02 96 77 20 87** - [bpascou@cabri22.com](mailto:bpascou@cabri22.com)

! ! Notre ligne  
fonctionne  
bien car tout le  
monde participe à  
un moment donné.  
C'est important  
que tout le monde  
contribue, c'est ce  
qui motive les gens  
à continuer. S'ils ont  
un empêchement, les  
parents savent qu'ils  
ont un relais. ! !

### Joëlle Cadalanu

Parent d'élève  
accompagnateur

## Des documents types à télécharger sur la page Pédibus® du site de la Cabri

[www.cabri22.com/pedibus](http://www.cabri22.com/pedibus)

- ! Questionnaire type de pré-diagnostic
- ! Charte des accompagnateurs et inscription
- ! Charte des élèves et inscription



## Un accompagnement matériel

Fourniture aux adultes et aux enfants de brassards et gilets fluorescents pour la sécurité des groupes et de poteaux d'arrêts de prise en charge Pédibus®.

L'Ademe met également à disposition une exposition « Marchons vers l'école » et un film « Pédi...bus, vélo...bus, tout le monde y gagne ».

La Cabri remercie la classe de CM2 de Madame Clément de l'école Sainte-Thérèse à Saint-Brieuc, lauréate du concours de dessin 2007 "Marchons vers l'école". Une partie des dessins des gagnants illustrent les pages de ce guide et sa couverture.



Ce guide a également été réalisé avec le concours de l'ADEME Bretagne.





Demain, la mobilité partagée

CABRI - AGGLOMERATION  
DE SAINT-BRIEUC

3, place de la Résistance  
BP 4403 - 22044

Saint-Brieuc Cedex 2  
Service communication  
tél. 02 96 77 20 70

Site internet : [www.cabri22.com](http://www.cabri22.com)

E-mail :

[communication@cabri22.com](mailto:communication@cabri22.com)

**HILLION**

**LA MEAUGON**

**LANGUEUX**

**PLEDRAN**

**PLERIN**

**PLOUFRAGAN**

**PORDIC**

**SAINT-BRIEUC**

**SAINT-DONAN**

**SAINT-JULIEN**

**TREGUEUX**

**TREMELOIR**

**TREMUSON**

**YFFINAC**